

Le journal en ligne gratuit des Charentais d'ici et d'ailleurs.

Le Boutillon des Charentes



Numéro spécial « Grammaire saintongaise »

Annette Pinard, Michèle Barranger, René Ribéraud et Pierre Péronneau



Avant-propos René Ribéraud

Le patois charentais n'est plus une langue maternelle et, de ce fait, il deviendra bientôt une langue morte, malgré la volonté et le talent des patoisants, des groupes folkloriques et des troupes de théâtre. Sa survivance, dans l'oralité, est due aux hommes et aux femmes de la campagne, sexagénaires et plus, dont on entend avec délice les discussions lors des foires régionales de Saintes, Matha, Gémozac, Pont-l'Abbé ou Rouillac.

Mais dans quelques années, que se passera-t-il ? Le patois charentais aura disparu, ou bien ne sera plus parlé que de façon déformée, entrecoupé de mots français plus moins transformés pour faire croire que c'est du patois.

Nous avons donc un devoir de sauvegarde, ce qui n'est pas une chose facile concernant une langue exclusivement orale. Certes, il existe de nombreux textes, mais écrits de manière dispersée, sans véritables règles, chacun écrivant à sa façon. Comment nos enfants et nos petits enfants vont-ils s'y retrouver, s'ils veulent connaître la façon de parler de nos anciens ? C'est pour cette raison que nous avons élaboré une grammaire saintongeaise, fixant des règles écrites relatives à la prononciation des mots, et utilisant l'audiovisuel pour une meilleure compréhension.

C'est quoi, une langue orale ?

Une langue orale est par nature, une langue très ancienne, de plusieurs centaines d'années d'existence. **Cette langue parlée était bien vivante, complète, bien structurée : elle se suffisait à elle-même.** Elle s'était affinée dans la bouche des locuteurs et avait mûri progressivement. Elle s'était stabilisée durant cette longue vie évolutive, ce qui l'avait conduit, au bout du compte, à devenir une langue rigoureuse dans la conjugaison et la grammaire. Son unique but était de permettre à une population de s'exprimer, donc de se faire comprendre.

Cette langue restait dans le naturel et la logique en ce qui concernait les règles grammaticales et les liaisons entre les mots. À aucun moment, les individus n'avaient besoin de faire appel à leur mémoire ou à l'apprentissage pour la parler correctement.

Et notre patois charentais ?

Le patois charentais (qui englobe la Saintonge, une grande partie de l'Angoumois et le pays Gabaye du Nord-Gironde) possède toutes les caractéristiques d'une langue orale. Cette langue, qui était très proche du monde de la terre (le seul endroit où l'on pouvait se nourrir), s'était élaborée et perfectionnée au fil du temps, en fonction des besoins journaliers des humains.

Elle a donc permis la communication entre les individus, en famille, au travail et lors des échanges commerciaux qui se réalisaient sur les marchés et foires des grands bourgs et chefs-lieux de canton.

Notre patois charentais n'a jamais été écrit ni enseigné. Sa transmission ne se réalisait qu'en famille, de génération en génération (grands-parents, parents, enfants, petits-enfants). Cette population était le plus souvent illettrée et la transmission s'est faite avec une infime déformation, car la prononciation des mots, lorsqu'elle est apprise en tant que langue maternelle, se garde toute une vie et il est très difficile d'y apporter des modifications. L'accent se conserve parfaitement chez un individu.

L'ambiguïté, la confusion, et l'incompréhension ne pouvaient pas être admises dans une société qui avait bien peu le droit à l'erreur pour survivre. **La quantité de mots utilisés était limitée à la plus stricte nécessité.**

Ces mots patois, d'une quantité limitée (entre 4 à 5000) devaient obligatoirement être en mémoire de chaque individu quelle que soit sa capacité intellectuelle, car il n'y avait aucun document papier sur lequel ils pouvaient se reporter pour en obtenir la définition. La répétition du mot, si le besoin se faisait ressentir, se rencontrait fréquemment au cours d'une conversation. Ce qui permettait une compréhension plus précise, notamment pour les ordres donnés lors du commandement des travaux. La conception d'une phrase se faisait dans un seul but : être parfaitement comprise par celui qui l'écoute. **Il n'y avait pas de mots ayant une définition vague ou imprécise** comme dans le français.

Ce moyen d'expression oral et exclusif était donc une langue à part entière, puisqu'elle était le seul moyen, pour les populations, de communiquer entre elles. La seule évolution se faisait sur des mots nouveaux apportés par le développement mécanique du matériel utilisé au travail, qui était principalement agricole.

Ces mots, qui étaient en relation très étroite avec la nature, s'apprenaient dès le plus jeune âge et directement dans l'action au sein de la famille et du travail.

La grammaire était donc précise et logique dans son oralité, ainsi que la conjugaison qui était relativement simple dans les temps et les modes.

À cette époque, la population se déplaçait peu, en raison des moyens de locomotion qui ne se faisaient qu'à pied ou avec des animaux. Les gens ne communiquaient que relativement peu avec ceux des cantons voisins. C'est la raison pour laquelle on pouvait trouver quelques différences entre les mots dans toute la région concernée.

La langue évoluait dans une société exclusivement agricole et artisanale, où tout le monde avait sa place dans le travail. Une certaine tolérance existait entre les paysans, car les uns avaient souvent besoin des autres pour réaliser les gros travaux saisonniers. La différence de classe sociale ne se faisait pas sentir au niveau du savoir intellectuel, mais sur la quantité de biens agricoles possédés.



Carte établie par Raymond Doussinet

Le patois charentais, par rapport au français

La langue française littéraire regroupe une multitude de mots pris dans les dialectes répartis sur une partie du pays où les règles ne sont plus basées sur l'oralité, mais sur l'écriture. Des mots qui venaient de différentes régions, et qui n'avaient pas la même signification suivant la culture de l'individu qui les utilisait.

Comment pouvons-nous, aujourd'hui, nous comprendre avec une liste de mots qui est au nombre de 60 000 avec 300 000 sens, sachant qu'en moyenne un cerveau humain emmagasine uniquement 5 à 6 000 mots, et ceci à condition que chacun de ces mots n'ait pas plusieurs significations : à titre d'exemple, le verbe « porter » contient vingt significations différentes dans le « Petit Robert ».

Sans compter qu'à cette grande quantité de mots contenue dans le dictionnaire, nous devons ajouter la conjugaison des différents types de verbes classés par groupes, en fonction des personnes, des voix, des modes et des temps. Sans oublier toutes les règles grammaticales (orales et écrites), qui sont très complexes et souvent illogiques, avec les genres et les nombres.

L'ensemble des ouvrages, ainsi que l'enseignement de leur contenu était réservé, à cette époque, aux familles les plus aisées, qui possédaient donc le savoir. **Le français littéraire a été construit en grande partie sur le papier par des intellectuels**, dans un but premier, qui était de faire la différence entre les populations instruites et les autres. Les intellectuels se sont démarqués des travailleurs manuels par la connaissance de cette langue moderne dite évoluée.

Cette langue a été enseignée de telle manière que lorsque l'individu s'exprime, oralement ou par écrit, il utilise une multitude de synonymes. Cela lui permet de faire croire à une supériorité intellectuelle, en noyant son interlocuteur au milieu de tous ces mots à plusieurs sens, comme s'il voulait faire comprendre des choses que l'on semblerait ne pas avoir dites, d'où l'expression : « lire entre les lignes ». Ce qui laisse une porte de sortie et permet de dire que l'interlocuteur n'a rien compris à ce que l'on a voulu exprimer. Les hommes politiques sont très forts à ce jeu.

On a même dit que le patois charentais était du « français déformé », ce qui n'a aucun sens puisque le patois charentais est bien antérieur au français littéraire.

Le français est donc une langue moderne, littéraire, administrative et politique conçue avant tout pour diriger les peuples : autrefois les dictatures aujourd'hui les démocraties (et toujours les dictatures). C'est une langue jeune qui a été élaborée à partir des différentes langues régionales parlées à cette époque. La majorité de ces langues faisait partie d'un ensemble des langues d'oïl. La construction du français s'est faite exclusivement par écrit, avec l'élaboration de manuels, tels que les dictionnaires et les grammaires.

Ces manuels avaient pour but d'enseigner la langue dans les écoles de la République. On y apprend à lire, à écrire et à composer, mais l'oralité n'est pas la priorité. Le langage parlé reste la propriété de la rue. Il en résulte qu'il existe deux langues : le français parlé appelé « vulgaire », « familier », celui de la quasi-totalité du peuple, et le français littéraire appelé « académique », « surveillé », « soutenu », que l'on retrouve principalement dans les écrits et en langue parlée par une petite minorité.

Le français a emprunté un certain nombre de mots à notre patois. Ces mots que nous avons en commun n'ont pas obligatoirement la ou les mêmes significations de part et d'autre.

Notre patois a traversé plusieurs siècles avec bien peu de déformations, mais l'arrivée du français dans les écoles l'a détérioré et l'a conduit rapidement vers le clan des langues en voie de disparition. L'objectif était de le dénigrer et de le faire disparaître le plus rapidement possible pour laisser la place à la seule et unique langue : le français.

Les écrits du patois charentais

Notre patois n'a été mis sur le papier qu'à partir du 18^e siècle par des gens instruits qui ont pris pour référence d'écriture le français littéraire dont ils connaissaient parfaitement le maniement. Au lieu de renforcer sa vitalité et ainsi contribuer à sa sauvegarde, ces écrivains ont participé à sa déformation.

La volonté première de ces auteurs n'était pas de sauvegarder le patois ni de lui venir en aide, mais de se servir de lui, pour d'une part s'en moquer et en rire, et d'autre part se sentir supérieurs à tous ces gens illettrés qui le parlaient. Ces auteurs dits patoisants ont orthographié les mots au plus près possible de l'écriture du français et non en fonction de leur prononciation d'origine qui était bien spécifique.

La seule consolation à tout ceci c'est que, malgré tout, grâce à eux nous avons une trace de ce patrimoine, même s'il n'est pas parfait, sinon nous n'aurions plus rien.

De nos jours, si l'on consulte les glossaires ou les lexiques, on ne trouve pas la phonétique du mot recherché. **Les auteurs n'ont fait, à aucun moment, la relation entre l'écriture du mot et sa prononciation.** De plus, ces auteurs n'ont mis dans leur glossaire que les mots qui leur paraissaient être spécifiques au patois, sans tenir compte de ceux qui nous ont été empruntés par le français, qui n'ont pas obligatoirement la ou les mêmes significations de part et d'autre. Cela donne l'impression aux lecteurs que notre patois n'est pas une langue complète, autonome, puisqu'il fallait piocher dans le français pour s'exprimer.

Nous trouvons couramment, dans les écrits patoisants, poésies ou non, anciennes et modernes, beaucoup de mots qui ne sont pas patois et qui ne sont pas employés dans leur bonne définition d'origine, ceci pour des raisons de versification, et par méconnaissance du patois.

On ne peut pas prétendre vouloir sauver une langue exclusivement orale, en l'écrivant sans se soucier de la bonne définition des mots et de leur prononciation ainsi que des règles grammaticales.

Il sera malgré tout bien difficile actuellement de faire la liste complète des mots ainsi que leur définition précise, propre au patois, car les mémoires ont disparu. Seuls quelques témoins de cette langue ancienne, qui était exclusivement orale, subsistent encore. Il nous reste quelques écrits patois, mais ils sont, en majorité, corrompus par l'instruction du français, qui a modelé leurs auteurs.

Comment sauvegarder une langue orale en voie de disparition ?

Pour sauvegarder au mieux les prononciations d'une langue orale, la meilleure méthode est de faire des enregistrements audio et même vidéo. Par contre, pour répertorier toutes les particularités grammaticales d'une langue qui est exclusivement orale, il n'y a actuellement qu'une seule solution, c'est d'en **noter sur le papier les règles, pour en faire un recueil qui s'appelle une grammaire.**

Si nous voulons « immortaliser » le patois par l'écrit, nous n'avons pas le choix : il faut penser langue orale et non langue écrite. **Notre but est d'écrire, avec fidélité, les mots patois tels qu'ils étaient prononcés** avec toutes les particularités orales dans l'enchaînement des mots (jh' veut beun ; jh' manjhe ine poume) avec les lettres de liaisons qui étaient fréquentes, mais peu nombreuses dans leurs diversités, pour ainsi obtenir des mots simples, faciles à lire. Sans quoi, nous retomberons dans un patois littéraire.

Nous avons donc la lourde tâche de matérialiser, à l'aide de lettres de l'alphabet, un maximum de sons différents compris dans les prononciations des mots de notre patois qui, n'ayant jamais été écrit et enseigné, ne possède pas de graphie propre. Et nous n'aurons pas le choix. Si nous ne voulons pas augmenter les difficultés, nous devons prendre la graphie et les lettres de l'alphabet du français.

Notre objectif est de garder, ou à défaut de s'approcher le plus possible de la prononciation d'origine des mots de patois.

Beaucoup de langues ont le même alphabet, ce qui n'empêche pas que chacune possède sa propre graphie. Ces différentes langues peuvent avoir des mots communs qui ont la même orthographe, mais qui se prononcent différemment.

Toutes les modifications qui interviennent au sein d'une langue vivante sont considérées comme une évolution. Toutes les modifications qui interviennent sur une langue en voie de disparition imminente sont considérées comme déformation, donc dégradation de celle-ci.

Les mots ne doivent donc pas être sortis de leur contexte et pris individuellement avec, pour traduction, un simple mot de français ou une simple définition. **Il faut inclure le mot dans des phrases patoises et mettre les traductions en français, car il y a traduction mot à mot et traduction de la signification des mots, ce qui est différent.** Les mots utilisés en patois n'ont pas forcément la même valeur qu'en français, comme c'est toujours le cas, lors de la traduction d'une langue en une autre.

L'oralité dans le patois est primordiale. Cette oralité a traversé des siècles sans jamais être transcrite sur du papier. Tant qu'une langue est vivante, il n'est pas nécessaire de l'écrire pour la conserver. Maintenant que notre patois est devenu une langue en voie de disparition, il est nécessaire d'en noter toutes ses particularités, **sans oublier la prononciation.**

Certains estiment « *que si la solution existait, cela se saurait* », voulant dire que c'est peine perdue. Pourtant la solution existe, il y en a un petit bout dans chacun des écrits patois de chaque auteur. Pour cela, il faut y être sensibilisé et **avoir un peu de volonté pour servir le patois et non se servir de lui.**

Quelle est la langue, qui, pour être bien comprise, ne demande pas un minimum de connaissances de celle-ci ? Arrêtons cette dégénérescence du patois dans son écriture comme dans son oralité. Respectons, avant tout, la langue charentaise. Accompagnons les écrits, si besoin est, d'une traduction complète et ainsi elle sera préservée et les lecteurs et auditeurs s'y retrouveront.

Notre objectif Pierre Péronneau

Nous avons eu plusieurs réunions de travail sur la grammaire saintongeaise, depuis 2015. Nous étions trois : Annette Pinard, une ancienne institutrice qui a baigné dans le patois toute sa vie, René Ribéraud, le président de la troupe de théâtre des Durathieurs de Jhonzat, et moi.

Nous sommes partis du principe qu'il fallait tenter une **opération de sauvegarde**, pour les générations à venir, qui n'entendront plus parler la langue des anciens. Pour cela il fallait à la fois :

- rappeler les règles, car même si le patois est une langue orale il y a, comme dans toute langue, des règles grammaticales,
- et proposer une écriture qui tienne la route et qui colle à la prononciation.

Soyons clairs, **nous n'avons pas la prétention d'imposer quoi que ce soit**. Ceux qui écrivent le patois à leur façon continueront de la sorte, nous en sommes persuadés. Et nous ne nous faisons pas d'illusions, nos propositions feront certainement l'objet de critiques. Mais au moins nous aurons tenté quelque chose.

Au cours de nos réunions de travail nous avons bien avancé. Nous n'étions pas toujours d'accord, mais entre personnes de bonne volonté, cela ne pose pas de problème. Et le fait d'être trois (un nombre impair) facilite les choses : si deux sont favorables à une proposition, le troisième s'incline. Et comme cela se termine par *in cot à bouère*, tout le monde est content.

Nous avons écrit une cinquantaine de pages, en travaillant sur les voyelles, les consonnes, la prononciation, avec l'aide de la phonétique A P I (Alphabet Phonétique International). Nous avons rédigé plusieurs chapitres : sur les articles, les pronoms personnels, les démonstratifs ... Nous avons commencé l'étude des verbes.

Et nous nous sommes posé la question : qu'allons-nous faire de tous ces éléments que nous avons rassemblés ? Un livre ? Peut-être, mais c'est un travail de longue haleine, il peut s'écouler du temps avant d'en avoir fini la rédaction.

Alors nous avons pensé au « Boutillon ». C'est un bel outil, car il permet à la fois de lire, d'écouter et de voir. Le patois étant une langue orale, il nous semblait judicieux de l'entendre. Mais pour intéresser nos lecteurs, il fallait que nous propositions, dans un premier temps, des choses simples, en les abordant de façon ludique.

Aussi en mars 2016, dans le numéro 46, nous avons lancé un ballon d'essai, avec René Ribéraud, sous la houlette (et la caméra) du webmaster Benjamin Péronneau, sans trop savoir ce qui allait en résulter. J'avoue que j'étais un peu sceptique sur l'intérêt porté par les lecteurs à cette rubrique. D'ailleurs, autour de moi, on me disait que cela n'allait intéresser qu'un petit nombre de personnes.

Et contre toute attente les réactions ont été très positives, comme vous allez le constater d'après les commentaires ci-dessous. Nous en avons sélectionné quelques uns, mais beaucoup nous disent : bravo, continuez, c'est super.

Évelyne : J'ai trouvé la vidéo sur la grammaire vraiment très intéressante. Il existe des supports papier, mais à ma connaissance aucun support vidéo où l'on peut avoir la chance de lire et d'entendre le patois. Vous êtes les pionniers, bravo, il faut continuer l'idée.

Marc, de Paris : Géniale cette idée de développer des cours de patois en audiovisuel. Notamment pour les débutants comme moi, cela n'est pas facile de lire des textes.

Johan, de Reims : Il est vraiment excellent de pouvoir entendre et lire le patois. Quelle meilleure façon d'apprendre, de faire vivre et de cultiver notre langue.

Pierre de Flénu (Belgique) : La vidéo concernant la grammaire m'a vraiment beaucoup surpris. S'il s'agissait d'un prototype, je vous encourage vraiment à développer le concept. En tout cas, autour de moi, cela a été très apprécié.

Patrick de Wissous (91) : J'espère sincèrement que vous allez faire d'autres vidéos sur le patois, c'est novateur, utile et indispensable à la sauvegarde de cette langue. Merci de répondre aux attentes des lecteurs. Ce projet sur l'écriture et surtout la prononciation (chose que vous êtes les seuls à faire) est une réussite.

Dominique de Liffé (35) : A la lecture de l'article « Grammaire, écriture et prononciation », j'avoue que j'ai un peu lu en diagonale. Il est toujours intéressant de lire des choses sur le vocabulaire et la grammaire du patois, mais j'ai vite passé aux articles suivants qui sont, comme d'habitude, passionnants. Cependant le lundi matin, certains de mes clients habitués, qui viennent toujours vers la même heure, m'ont demandé ce que j'avais pensé de la vidéo sur la grammaire dans le dernier Boutillon. La vidéo ? dis-je alors. Je n'avais pas vu le lien pour la vidéo. De retour chez moi, je me suis refait l'article, avec cette fois le support vidéo. Et ça change tout. L'idée en elle-même est superbe et je peux vous jurer que cela plait beaucoup.

Yves de Saintes - Inédit et indispensable à tous les amoureux de la Saintonge et de nos racines. Pour ne pas oublier la langue de nos ancêtres. Et pour les plus érudits, de commencer à l'apprendre. Merci pour ce nouvel article audio-visuel sur le patois.

Agnès de Charroux (86) - Nous avons beaucoup apprécié à nouveau la vidéo sur la grammaire du patois. Nous pouvons nous entraîner en famille avec les plus anciens qui maîtrisent la langue, cela est une réussite.

Mylène de Brest - J'ai aussi beaucoup aimé encore une fois la vidéo sur la prononciation du patois. Dommage que mes parents à Aulnay ne sachent pas utiliser internet, je leur montrerai sur mon ordinateur cet été.

Carole de Saint Jean d'Angély - Il était grand temps de mettre notre patois en format son et image. Grand merci !

Rémi d'Angoulême - Excellente suite à la vidéo sur la grammaire du patois de Saintonge. Merci et bonne continuité.

Bérangère de Jonzac - Grand merci pour moi et mes parents au sujet de la vidéo sur les articles en patois. Indispensable et très bien fait.

Ces commentaires nous ont incités à continuer notre démarche. Mais pour que la vidéo soit plus attrayante, plus vivante, il fallait *ine drôlesse*, et bien entendu c'est Annette qui nous a secondés. Par la suite, Michèle Barranger (L'Ajhasse) a pris le relais.

Notre vidéo est tellement appréciée qu'on nous reproche de ne pas faire de la grammaire dans chaque numéro. J'avoue que je suis surpris de l'intérêt porté à cette affaire. Nous avons décidé de poursuivre l'expérience, mais il nous faut du temps pour préparer, sur un sujet a priori difficile, un texte et une vidéo ayant un caractère ludique. Il faut écrire le texte pour le Boutillon, puis réaliser un scénario. Ensuite il faut que nous soyons tous disponibles au même moment pour nous réunir et réaliser le film. Pour le premier film réalisé à trois, sur les articles et les démonstratifs, il a fallu effectuer plusieurs enregistrements avant de trouver une formule qui nous convienne. A la fin, il faut réaliser le montage.

Il ne faut pas oublier que nous sommes bénévoles, et que cette grammaire saintongaise en vidéo, c'est une expérience qui, à ma connaissance, n'a encore jamais été réalisée. S'il y a des imperfections, il ne faut pas nous en vouloir. Et si vous avez des remarques et des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part. Le « Boutillon des Charentes » est votre journal, nous avons besoin de vous.

Chapitre 1

Grammaire, écriture et prononciation

René Ribéraud et Pierre Péronneau

Nous avons décidé de créer une nouvelle rubrique, relative au patois saintongeais. Nous allons proposer un certain nombre d'idées, concernant la grammaire et la façon d'écrire et de prononcer le patois.

Ce que je vais écrire dans ce premier chapitre, ce sont mes « élucubrations » personnelles. Mais je n'ai pas la science infuse, et j'espère que cela va susciter des réactions. Le Boutillon, c'est avant tout un journal interactif, dans lequel chacun peut émettre des opinions, dans le respect de celles d'autrui.

Et j'ai la chance d'avoir avec moi un fin connaisseur de la langue saintongaise, qui a déjà travaillé sur la question, René Ribéraud.

Pierre Péronneau

Cliquez pour avoir le son et l'image : [Grammaire 1](#)

Je commence par quelque chose de simple.

En français on écrit : je vais chercher mon âne.

En patois : **jhe vâ** qu'ri mon mistu.

En français on écrit : tu vas manger un peu.

En patois : **tu vâ** manjhé ine goulée.

En français on écrit : il (ou elle) va chez le coiffeur.

En patois : **i (ou a) va** cheû le fratresse.

On ne prononce pas de la même façon **jhe vâ** (ou tu **vâ**) et **i (ou a) va** ; dans le premier cas c'est un **a accentué**, c'est pour cette raison qu'il y a un accent circonflexe ; à titre de comparaison, on trouve cette différence, en français, entre la **pâte** à tarte, et la **patte** du chat.

Le **Jh** est l'équivalent du « J » français. Mais il constitue une particularité phonétique, dont la prononciation est spécifique au patois saintongeais et n'existe absolument pas en français. C'est un son qui vient du fond de la gorge, avec la langue qui ne bouge pas derrière les dents : la langue est *balante*, *a touche à reun*. Le « h aspiré » est ajouté au « J », pour bien faire ressortir cette spécificité.

Le « jhe » est le pronom personnel à la première personne du singulier :

jhe vâ-t-à Jhonzat

et du pluriel :

jhe sont acabassé (nous sommes fatigués).

On retrouve ce « jh » dans certains mots comme *jhaû* (coq), *jhavelle* (fagot de sarments de vignes) etc.

De même, « i » et « a » (il ou elle) sont identiques au singulier et au pluriel :

i (ou a) meloune (il (ou elle) grommelle).

I (ou a) sont acabassé.

A la forme interrogative, au féminin, nous avons deux pronoms en patois contre un seul en français :

Elle va à Jonzac. Va-t-**elle** à Jonzac ?

A va-t-à Jhonzat. Va-t-**èle** à Jhonzat ?

Enfin une dernière chose pour conclure. On voit trop souvent écrit :

i z'allant à Jhonzat (ils vont à Jonzac) ou encore :

i z'avant fait (ils ont fait).

Ce « z » est du plus mauvais goût, et ne sert à rien. Dans « i z'avant fait » il pourrait être considéré comme une abréviation de « zou » : i zou avant fait (ils l'ont fait), ce qui n'a pas la même signification.

La bonne écriture est :

i-l' allant à Jhonzat ou **i-l' avant fait**,

avec un « l » ajouté au pronom « i » ou au pronom « a » devant une voyelle, comme l'indique Raymond Doussinet dans sa grammaire saintongaise.

Voilà ce que je vous propose, dans un premier temps.

A vous de me donner votre avis, si vous souhaitez notamment que l'on poursuive cette rubrique.

Chapitre 2

Les articles et les démonstratifs

Annette, René et Pierre

Notre nouvelle rubrique est approuvée par les lecteurs qui s'intéressent au patrimoine linguistique saintongeais. Nous avons donc décidé de la poursuivre. Soyons clairs, nous n'avons pas pour ambition d'imposer une écriture du patois saintongeais. Notre objectif est plus modeste. Nous voulons faire une opération de sauvegarde d'une langue en voie de disparition. Pour cela, il faut l'écrire, et c'est la prononciation qui guide notre écriture. Car le patois est une langue orale : c'est cette oralité que nous transposons sur le papier.

Cette grammaire s'adresse en priorité à ceux qui maîtrisent mal ou pas du tout la langue de nos anciens, et aux générations futures, pour qu'elles n'oublient pas ce patrimoine important de notre culture. Pour cela, nous conseillons une lecture à haute voix.

Lire le patois c'est bien, mais l'entendre c'est encore mieux. Nous avons monté, avec l'aide du webmaster Benjamin, une vidéo qui reprend les textes en patois de notre article. Nous faisons appel à des *bitons* et des *bitounes* qui parlent le patois à *piéne goule*, et qui vous offrent un vocabulaire que vous avez peut-être perdu de vue. C'est René et Annette qui vont vous « causer » en saintongeais.

Nous avons prévu de traiter, dans ce chapitre 2, deux aspects de la grammaire saintongaise : **les articles, et les démonstratifs**.

Pour voir la vidéo, cliquez ici : [grammaire saintongaise](#)

Les articles

Les articles définis et indéfinis du patois sont sensiblement identiques à ceux du français.

L'article indéfini « un » est écrit « **in** » par la plupart des auteurs patoisants. Prononcer comme l'interjection « hein ».

La neut, moun houme at-in bounet d' laine su l' calâ.

La nuit, mon mari porte un bonnet de laine sur la tête.

Au féminin, c'est « **ine** » :

Ine boune godâille, o-l'êt quarante sou d' gâgné cheû l' mét'cin, et pi* ine boune roûtie bouet sa chopine.

Une bonne godaille, c'est quarante sous de gagné chez le docteur, et une bonne rôtie boit sa chopine.

* et pi ou et peû.

*Pour ceux qui ne le savent pas, la «**roûtie**» est une spécificité charentaise. Dans une «**moque**» (verre à anse aux bords épais souvent en grès) mettez des morceaux de pain grillé au coin **daû foujhé** (de la cheminée). Ajoutez du vin (rouge ou blanc), et de l'eau si vous voulez (ce n'est pas une nécessité). Mettez un ou deux sucres par-dessus. Faites chauffer au coin de la cheminée. Le sucre fond et se mélange avec le pain et le vin. Quand l'ensemble est bien chaud, mangez le pain, et surtout buvez le restant de liquide, **o faut pâ qu'o s' parde !***

*On dit qu'une bonne «**roûtie**» boit sa chopine, mais comme l'amateur de «**roûtie**» en boit une lui aussi, cela fait deux chopines !*

*Quant à la godaille, qu'on appelle aussi «**chabrot**», elle consiste à verser, dans l'assiette à calotte, un peu de vin rouge dans le bouillon du reste de soupe.*

A signaler que devant un mot commençant par une voyelle, même s'il est masculin, on prononce « **ine** » :

Ine eû, ine euil, ine ouëille. (un œuf, un œil, une brebis).

Les autres articles sont presque identiques à ceux du français :

le, la, lés, l', dés, au, aux.

Nous avons ajouté des accents aigus à certains d'entre eux pour être au plus près de la prononciation :

Lés ouëille de la Gueurnuche avant souet, m'en doute, a beulant.

Les brebis de la femme du Geurnut ont soif, certainement, elles bêlent.

Le « s » de « lés » est muet, et sert à assurer la liaison, comme en français.

En dés temp, i batiant au kiâ.

Autrefois on battait au fléau.

Thieû chéti drôle at ataché in balai à la quoue dau cheun.

Ce chenapan, il a attaché un balai à la queue du chien.

Quelques expressions particulières du patois saintongeais :

Jh' queurvont la faim.

Nous mourons de faim : l'article remplace la préposition française « de ».

Jh' ait maû-t-à **moun** estoumat.

J'ai mal à l'estomac : l'article est remplacé par l'adjectif possessif.

In jhor su s'maine.

Un jour de la semaine (sauf le dimanche).

I-l' ét bian coume nèjhe.

Il est blanc comme de la neige : dans ces deux derniers cas, l'article n'est pas utilisé.

Les démonstratifs

Le « th » placé devant « ieû » est, en majorité des cas, l'équivalent du son français [k] (c, qu, k) légèrement mouillé. La graphie « th » a été utilisée par la majorité des auteurs d'écrit en patois depuis un peu plus d'un siècle.

En français, les adjectifs démonstratifs sont : **ce, cet, cette, ces** ; et les pronoms démonstratifs : **celui, celle, ceux, celles, cela, ça**.

En patois, c'est presque toujours le même mot qui est employé : **Thieû** et ses dérivés.

1) Adjectifs démonstratifs

Thieû cheun m'enneût, i fet qu' jhapé.

Ce chien m'ennuie, il ne fait qu'aboyer.

Thièl (ou **thieû-l'**) animaû ét malade.

Cet animal est malade.

Thièle ouèille ét beussoune.

Cette brebis est jumelle. (il paraît qu'elles avaient moins de valeur que les autres).

Thiélés ignâ avant néssu le moué dornié.

Ces agneaux sont nés le mois dernier. (à signaler que le Saintongeais utilise le verbe « avoir » et non le verbe « être » dans certains cas : « i-l'a néssu » pour « il **est** né »).

Ah, **thiélés** fumèle, leûs goule arétant jhamai.

Ah, ces femmes, leurs bouches n'arrêtent jamais.

Pour résumer, voici une phrase dans laquelle on retrouve presque tous les adjectifs démonstratifs ci-dessus :

Jh' vouet **thièle** vache, au mitan dés aûte, anveuc **thiélés** p'tit bedet qui les seugant, et pi **thieû** cheun qu'êt jhamai ithyi ; et pi **thiélés** ouèille, vour ét-ou qu'a sont ?

Je vois cette vache, au milieu du troupeau, avec ces petits veaux qui la suivent, et puis ce chien qui n'est jamais là ; et ces brebis, où sont-elles ?

Dans la région de Cognac et Angoulême, le son « [k] » n'est pas mouillé, et l'on entend : **Queû** ou **Quieû**.

Queû ou **quieû** cheun m'enneût, i fet que jhapé.

Ce chien m'ennuie, il ne fait qu'aboyer.

Quelés ou **quiélés** drôlesse jhavassant.

Ces filles bavardent.

Parfois, mais plus rarement, on entendra et on écrira **Thiet (Thiète au féminin)** pour signaler un évènement récent :

Thiète neût o-l'at neijhé.

Cette nuit (la nuit dernière) il a neigé.

Dans certains endroits, au lieu du « Thieû », c'est le **Thiaû** qui est utilisé : au nord de la Saintonge, proche du pays poitevin. Mais Goulebenéze l'emploie de temps en temps.

Thiaû bal'rit yète lés poule.

Cet épervier guette les poules.

Enfin du côté de Gémozac (que Goulebenéze appelait Pironville) le **Thieû** se prononçait **Chieû** :

Chieû poumié ét bâzi.

Ce pommier est mort.

2) Pronoms démonstratifs

Dans « Le Retardataire », de Goulebenéze, parmi les arrivants au Paradis, venant de toutes les Provinces, chacun apporte quelque chose de son endroit. Sauf le Parisien :

Et jhusqu'à in étranjher, in Parisien, mais **thieû-là**, il apportait reun ! (orthographe d'origine).

Et jusqu'à un étranger, un Parisien, mais celui-là il n'apportait rien.

Ah, **thièle-là**, sa goule arête pâ maî qu'in thiu d' cane.

Ah celle-là, sa bouche n'arrête pas, comme un cul de cane. (il paraît que les culs de cane n'arrêtent pas de remuer, mais nous n'avons pas vérifié...)

Thiélés-là, i-l' avant maî d'éthiu qu' jh'ait d' crote au thiu.

Ceux-là, ils ont plus d'écus que j'ai de crottes au derrière.

Thiélés poule, o-l' ét **thiélés-là** qu'o m' faût.

Ces poules, ce sont celles-là qu'il me faut.

Tout **thieû** vaut pâ ine gousse d'ail de Migron thieute souc la cende.

Tout ça ne vaut pas une gousse d'ail de Migron cuite sous la cendre. (l'ail de Migron avait, paraît-il, une excellente réputation).

Le Saintongeais utilise parfois la prononciation accentuée **Thieû-là là** (ou **thieûl' là là**) pour bien individualiser la personne dont on parle. Voici un exemple tiré de Goulebenéze dans « Le Charentais qui manjhe six fouès prr' jhour », qui se déroule également au Paradis, l'histoire se termine ainsi :

« Et **thiaû-là** qui reste, qu'o décit l' vâlet, le cinquantième, qu'allons-jhi n'en faire ?

- Ah **thieû-là là**, qu'o dit Saint-Piârre, tu me l' mettras d' coûté, i sarvirat d' greffon : o s'rait tout d' min'me deumajhe que la race se perde ! » (orthographe d'origine).

« Et celui-là qui reste, dit le valet, le cinquantième, qu'allons-nous en faire ?

- Ah celui-là en particulier, dit Saint-Pierre, tu me le mettras de côté, il servira de greffon. : il serait tout de même dommage que la race se perde ! ».

Tableau récapitulatif des articles

| Mot français | Fonction | Mot patois | Exemples |
|--------------|--|---|--|
| Le | Article défini masculin singulier | Le, l' | Le cheun à thieu sot d' Joseph a manjhé lés poule. <i>Le chien de ce sot de Joseph a mangé les poules.</i> |
| La | Article défini féminin singulier | La, l' | La vouézine é bin jholie. <i>La voisine est bien jolie.</i> |
| Les | Article défini pluriels | Lés | Lés sot serant teurjhou dés sot. <i>Les sots seront toujours des sots.</i> |
| Un | Article indéfini masculin singulier | In Ine (devant une voyelle) | Jh'ait ajh'té in boeu à la fouère. <i>J'ai acheté un bœuf à la foire.</i> La poule a pounu ine eu. <i>La poule a pondu un œuf.</i> |
| Une | Article indéfini féminin singulier | Ine | Ine jholie feuye. <i>Une jolie fille.</i> |
| Au | Article défini contracté singulier | Au | Dans dés temp, i battiant au kiâ. <i>Autrefois on battait au fléau.</i> |
| Du | Article défini contracté singulier | Dau | Jh' manjh'ri beun dau jhigourit <i>Je mangerais bien du civet de porc.</i> |
| Aux | Article défini contracté pluriel | Aux | Vat douné la beurnée aux goret. <i>Va donner la pâtée aux cochons.</i> |
| Des | Article défini contracté pluriel Article indéfini pluriel | Dés | Les razin dés veÿgne à Beurtrand. <i>Les raisins des vignes de Bertrand.</i> Met don dés bot dan tés pié. <i>Mets donc des sabots dans tes pieds.</i> |

Tableau récapitulatif des adjectifs et pronoms démonstratifs

| Mot français | Fonction | Mot saintongeais | Exemples |
|--------------------------|---|---|--|
| Ce | Adjectif démonstratif masculin singulier | Thieû Queû Thiaû | Thieû cheun m'enneût. <i>Ce chien m'ennuie.</i> |
| Cet | Adjectif démonstratif masculin singulier | Thièl ou thieul | Thièl animau ét malade. <i>Cet animal est malade.</i> |
| Cette | Adjectif démonstratif féminin singulier | Thièle | Thièle oueille ét bessoune. <i>Cette brebis est jumelle.</i> |
| Ces | Adjectif démonstratif masculin pluriel Adjectif démonstratif féminin pluriel | Thiélés | Thiélés peurot sont gras. <i>Ces dindons sont gras.</i> Thiélés ouéille sont bessoune. <i>Ces brebis sont jumelles.</i> |
| Celui, celui-là | Pronom démonstratif masculin singulier | Thieû, thieû-la Thieû-la là | Thieû-la, o faût s'en minfié. <i>Celui-là, il faut s'en méfier.</i> Thieû-la là, o-l' ét in chéti. <i>Celui-là, c'est un méchant.</i> |
| Celle, celle-là | Pronom démonstratif féminin singulier | Thièle, thièle-la | Thièle-la, sa goule arête pâ. <i>Celle-là, sa bouche n'arrête pas.</i> |
| Ceux, ceux-là | Pronom démonstratif masculin pluriel | Thiélés, thiélés-la | Thiélés-la, i-l' avant dés sou. <i>Ceux-là, ils ont des sous.</i> |
| Celles, celles-là | Pronom démonstratif féminin pluriel | Thiélés, thiélés-la | O-l' ét thiélés-la qu'o m' faût. <i>C'est celles-là qu'il me faut.</i> |
| Ce, cela, ça | Pronom démonstratif neutre | Thieû | Tout thieû vaût pâ in' boune daube de boeu. <i>Tout ça ne vaut pas une bonne daube de bœuf.</i> |

Chapitre 3

Elle et lui

Annette, René et Pierre

Dans ce chapitre nous allons parler d'elle et lui, du masculin et du féminin. En français, « elle » c'est Annette, « lui » c'est René. Rien de compliqué, direz-vous ? Et pourtant ! Prenons un exemple. Je prête mon stylo à René : je **lui** prête mon stylo. Et si je le prête à Annette : je **lui** prête mon stylo. C'est la même chose, « lui » se retrouve aussi bien chez Annette que chez René. « Lui » ne sait plus *s'i-l é-t-in mâle oub' ine fumèle !* Les mystères de la langue française.

Et en patois saintongeais ? A-t-on les mêmes problèmes ? Comment dit-on « elle » et « lui » ? Et au pluriel, comment dit-on « elles » et « eux » ? Voici quelques réponses.

Cliquez : [Elle et lui](#)

Elle, elles

En français, on utilise toujours le même pronom : « elle » au singulier, « elles » au pluriel. En saintongeais, on est plus logique, « elle » s'écrit et se prononce, au singulier, de quatre façons différentes, selon sa fonction dans la phrase : « A », « A-I' », « Èle » ou « Lé ». Et au pluriel, « A », « A-I' » ou « Zèle ».

1) Au singulier

Elle, sujet du verbe

En patois : **A** et **A-I'** devant une voyelle.

Nous en avons déjà parlé précédemment. « Elle » au féminin singulier se traduit par « A ». Si le mot suivant commence par une voyelle, on ajoute la lettre euphonique « L ». Voici quelques exemples :

Demain, o-l'ét l' 27, a vat à la fouère de Rouillat, peur ajh'té dés canet et peû dés peurot.

Demain, c'est le 27, elle va à la foire de Rouillac, pour acheter des canards et des dindons.

A-I' ét ine jholie drôlesse. A-I' at lés euil bieû, et peû sés jhote jh'avont envie d' lés bisé !

Elle est une jolie fille. Elle a les yeux bleus, et puis ses joues on a envie de les embrasser !

A la forme interrogative : **Èle**

Vat-èle à la fouère ? A-I' at mis sés mouraine neû !

Va-t-elle à la foire ? Elle a mis ses hardes toutes neuves !

C'est une anomalie, on aurait dû écrire : Vat-**a-I'** à la fouère ? Peut-être autrefois prononçait-on de cette manière, et l'influence du français a modifié les choses.

Elle, pronom d'insistance

En patois : **Lé**

Lé, a vat à la messe. Toué, tu vât jhamai à l'éyise !

Elle, elle va à la messe. Toi, tu ne vas jamais à l'église !

O-l'ét lé thi s'en vat. Ar'gardét-la, avec thiéls drôle thi tônant autour de lé, a-I' ét pâ fourâche !

C'est elle qui s'en va. Regardez-la, avec ces garçons qui tournent autour d'elle, elle n'est pas farouche !

Heu ! Si o-l é lé qu'at élevé tous thiéllés naurijhons, i d'avant y avouér achuché le r'meuil (Goulebenéze, « Hékiube aux arènes de Saintes »). Orthographe d'origine.

Heu ! Si c'est elle qui a élevé tous ces nourrissons, ils ont dû lui assécher les seins !

A riét, lé, durant que jh' brâillét.

Elle riait, elle, pendant que je pleurais.

« Lé » est aussi utilisé quand le pronom est complément indirect (à elle) :

O-I' ét à lé qu' jh'avont vendu thieû peurot.

C'est à elle qu'on a vendu ce dindon.

2) Au pluriel

Elles, sujet du verbe

En saintongeais : **A** et **A-I'** devant une voyelle, et **èle** à la forme interrogative, comme au singulier.

A sont acabassé, a-I' avant été au tail tôte la jhournée.

Elles sont fatiguées, elles au travaillé toute la journée.

Avant-èle pianté leû garouil ?

Ont-elles planté leur maïs ?

Elles, pronom d'insistance

Vous remarquerez qu'en français, jusqu'à maintenant, nous n'avons qu'un seul pronom personnel : elle (elles au pluriel). Alors qu'en patois nous en avons quatre : « a », « a-l », « èle » et « lé ». En voici un cinquième : « zèle ».

Zèle, a-l' avant dés éthiu, a sont poin malhûreuse !

Elles, elles ont des sous, elles ne sont pas malheureuses !

O-l'ét à zèle, qu' i-l' avant vendu dés monjhète de Pont-l'Abbé.

C'est à elles qu'ils ont vendu des haricots de Pont-l'Abbé.

Lui, eux

Comment traduit-on « lui » et « eux » en patois saintongeais ? Il y a plusieurs possibilités :

1) Au singulier

Lui, pronom d'insistance au masculin

En patois : **Li**

Li, vous le qu'neûssét pâ ? O-l'ét l' fi à Feurnand.

Lui, vous ne le connaissez pas ? C'est le fils de Fernand.

Li (Lui) est le pendant de **Lé** (Elle) : **Elle et lui** se traduiront par **Lé et li** :

Le fi à Feurnand et la feuye à Nestor s'avant acoubié. O-l' at ine jholie benasse, cheû li coum' cheû lé : i s'rant poin malhûreû.

Le fils de Fernand et la fille de Nestor se sont mis en ménage. Il y a beaucoup de biens, chez lui comme chez elle : ils ne seront pas malheureux.

Lui, complément indirect masculin ou féminin

En patois : **Zi, Yi**

Doune-zi la main ou **doune-yi** la main.

Donne-lui la main.

Comme en français, le pronom peut concerner *in mâle oub' ine fumèle*.

2) Au pluriel

Eux

« Eux » se traduit en patois par « **zeû** ». Comme en français, cela concerne un groupe de personnes composé uniquement par des hommes, ou par des hommes et des femmes. S'il n'y a que des femmes, on utilise le pronom zèle.

Zeû, i manjhant leû benasse.

Eux, ils dilapident leur patrimoine.

Zeû, i déjhunant d'in nunut d' serdrine !

Eux, ils déjeunent d'une moitié de sardine !

C'est une expression trouvée chez Raymond Doussinet. Elle concerne les gens qui mangent peu, par avarice ou par pauvreté. Le « nunut » est la tête de la sardine, l'autre moitié étant la « quoue » (la queue). Celui qui mange la sardine entière est un *gormant* !

Chapitre 4

Les pronoms personnels (suite)

Michèle, René et Pierre

Annette étant souffrante, c'est Michèle Barranger, une habituée du Boutillon, qui la remplace. Nous avons déjà parlé des pronoms personnels : je, lui, elle ... Mais il y en a plein d'autres que nous n'avons pas encore abordés. Dans ce chapitre, nous allons vous parler de Nous, de Vous, de Moi, de Toi ... et des autres.

Cliquez : [Grammaire saintongaise](#)

Nous

Il y a plusieurs façons d'écrire et prononcer le « nous » français, en patois saintongais. Tout dépend de la place où il se situe dans la phrase.

Voici le cas le plus fréquent, lorsque « **nous** » est le **sujet**. Nous en avons déjà parlé, c'est une piqûre de rappel.

A matin, **jh'allont à la fouère, o faut s'éboujé avant qu'o mouille.**

Ce matin, nous allons à la foire, il faut se dépêcher avant qu'il pleuve.

C'est ce fameux « jh » spécifique du patois saintongais qui est utilisé, avec le « h » aspiré. Le même pronom que celui de la première personne du singulier. Dans l'exemple ci-dessus, une remarque concernant la liaison :

En français, la liaison se fait avec le « s » prononcé « z » : nous allons-z-à la foire.

En saintongais, la liaison se fait avec la lettre « t » : jh'allon-t-à la fouère. Nous avons trouvé plus logique, pour l'écriture et la prononciation, d'accoler le t directement au verbe.

Voici un autre exemple :

Ah moun' emit, thieû bouillar ! **Jh' sont enfondu.**

Ah mon ami, cette averse ! Nous sommes trempés.

Rappel : à la forme interrogative, le « jhe » se transforme en « jhi » :

Vâ-tu t'éboujé ? Vinrà-tu oub' vinrà-tu pâ ? Y' allont-jhi, à thièle fouère de Saintes ? Quant partont-jhi ?

Vas-tu te remuer ? Viendras-tu ou ne viendras-tu pas ? Y allons-nous, à cette foire de Saintes ? Quand partons-nous ?

T'é moye pâ ! Jh' nous en allont !

Ne t'inquiète pas ! Nous nous en allons !

Dans ce dernier exemple, le saintongais utilise deux pronoms, « jhe » et « nous » (Jh' nous en allont) contre un seul en français (Nous nous en allons). En réalité, en français, dans le langage courant, nous dirons rarement « nous nous en allons », mais plutôt : « on s'en va » ou « on part ».

En patois saintongais, « on » n'est jamais utilisé à la place de « nous ». On continuera à dire : « Jh' nous en allont » ou encore « jh' partont ». En saintongais, « On » ne concerne pas une personne définie, mais une opinion générale, en étant précédé de la lettre euphonique « n » :

Jh' cret qu'o vat mouillé, René !

N'on zou dinret !

Je crois qu'il va pleuvoir, René !

On le dirait !

Lorsque « nous » n'est pas sujet mais **complément direct**, le patois utilise le même mot que le français :

I nous bireuillant, coume s'i nous aviant jhamai vu.

Ils nous regardent comme s'ils ne nous avaient jamais vus.

Enfin lorsque « nous » est **pronom d'insistance**, le Saintongais utilise le pronom « nous aûte » :

Ol' est nous aut' que jh' l'ons pianté, Thiell' veugn' qui doun' la lithieur blanche. (Goulebenéze « La chanson dau vin bian »). Orthographe d'origine.

C'est nous qui l'avons plantée, cette vigne qui donne la liqueur blanche.

Nous aût' jh'avont ine boune récolte, mais jh'étiot au tail tôte l'ân-née.

Nous, nous avons une bonne récolte, mais nous avons travaillé toute l'année.

Vous

Avec « Vous » c'est beaucoup plus facile, c'est le même mot en français et en saintongais. Voici quelques exemples :

Vous arrivet teurtou peur manjhé t'ine goulée ? Mai jh'avont pu reun !

Vous arrivez tous pour manger ? Mais nous n'avons plus rien !

i vous avant vendu thièle âcrie peur cents euro ? i s' mouchant pâ anvec in dail !

Ils vous ont vendu cet objet de peu de valeur pour cent euros ? Ils exagèrent !

Vous aût' avet fini d' vendanjhé ?

Vous avez fini de vendanger ?

Enfin, comme le français, le saintongeais utilise le « Vous » de politesse. Voici un exemple tiré de « La mérine à Nastasie ». Nastasie demande à son oncle, Cadet Bitounâ (orthographe d'origine) :

Dormez-vous, moun onc'ye ?

Dormez-vous, mon oncle ?

Moi, toi

Les pronoms français « moi » et « toi » sont écrits et prononcés de deux façons différentes, en saintongeais, en fonction de leur position dans la phrase : moué, toué, et me, te.

Moué, toué, ou **Mé, té** dans les cantons de Matha, Burie et Saint-Jean d'Angély. En réalité, précise Charly Grenon, « mé » et « té » sont les formes les plus anciennes, tandis que « moué » et « toué » ont subi l'influence du français.

Moué, jh' seût bin pu jholie qu' toué !

Moi, je suis bien plus jolie que toi !

Ét-ou à mé d' passé ?

Est-ce à moi de passer ?

Moué-tou, jh' manjh'rit beun daû feurmajhe.

Moi aussi, je mangerais bien du fromage !

Toué, René, t'é in chéti drôle.

Toi, René, tu es un malin.

Toué-tou, t'é amoureût d' thièle drôlesse ?

Toi aussi, tu es amoureux de cette fille ?

Ét-ou té, qu'a copé thieû poumié ?

Est-ce toi, qui as coupé ce pommier ?

Me, te, lorsque la phrase est à l'impératif.

Argarde-me dan lés euil, si t'é pâ in fégnant.

Regarde-moi dans les yeux, si tu n'es pas un feignant.

Doune-me la main Nastasie, jh'allont galopé.

Donne-moi la main, Nastasie, nous allons galoper.

Oût' te d' là que jh' m'y mette !

Ôte-toi de là, que je m'y mette !

Soi

Le patois n'a pas d'équivalent pour ce pronom. Il utilise deux pronoms existants : « Nous » ou « Li ».

Anvec tous thielés fou su la route, o vaut meû rasté cheû nous.

Avec tous ces fous sur la route, il vaut mieux rester chez soi.

Chaq' d'in cheû li, et peû lés vache s'rant bin gardé.

Chacun chez soi et les vaches seront bien gardées.

Un rappel : la troisième personne du pluriel

En saintongeais, on utilise le pronom « i » au masculin et « a » au féminin. Et lorsque le mot suivant commence par une voyelle, il ne faut pas utiliser le « z » comme lettre de liaison, comme on le voit malheureusement écrit trop souvent, mais la lettre « l ».

On ne dira pas « i z'avant » ou « a z'alant », mais « i-l'avant » ou « a-l'alant ».

Voici quelques exemples :

i-l'avant chanté tous les vins ... (extrait de la chanson dau vin bian, de Goulebenéze)

ils ont chanté tous les vins ...

A-l'alant à la messe, jh'entend les kioche thi sounant.

Elles vont à la messe, j'entends les cloches qui sonnent.

Chapitre 5

Le pronom neutre o, o-l', ou Michèle, René et Pierre

En saintongeais, « o » est un pronom neutre. Il prend la lettre euphonique « l » devant une voyelle. A la forme interrogative, on le trouve parfois écrit « ou ».

En français, il se traduit de deux façons différentes : « il » (pronom neutre) ou encore « ça », « ce », « c' ».

Raymond Doussinet précise que ce « o » est un reste du pronom neutre latin « hoc », qui n'a guère laissé de trace dans notre français moderne, sauf le mot « oïl », qui est devenu notre « oui ».

Vidéo : [Grammaire saintongeaise : o, o-l', ou](#)

O = il

Voici quelques exemples, liés surtout au temps qu'il fait. « O » se place devant les verbes impersonnels :

O brumasse à matin, pi o fet fret. Jh' me d'mande si jh' m'en vât au tail.

Il bruine ce matin, et il fait froid. Je me demande si je vais travailler.

Thieû gâ é poin trop courajhous !

O-l' a mouillé thiète neut, o-l' a chet in bouillard.

Il a plu cette nuit, il est tombé une averse.

Ah thieû soulail ! O chaûfe in bouillard

Cette dernière expression est typiquement saintongeaise et difficilement traduisible mot à mot. Quand le ciel est noir, orageux, et que le soleil arrive malgré tout à percer, cela signifie que la prochaine averse n'est pas loin.

Charly Grenon raconte l'histoire de Milien Beurruzâ, *que l' monde apeuliant Nostradamus*, parce qu'il prédisait le temps qu'il fera. C'était un habitant de la côte, *in thiu-salé*. Il n'habitait pas à Breuillet, comme Jacques-Edmond Machefert, mais à Mornac.

Quante thieuqu'in z'y demandait, amprès le portement : « Mouillerat-o, Milien ? Venterat-o ? Seucherat-o ? Qu'êt-o qu'o frat ? » i répounait : « Heu ! Thieu temps-là ... la lune est à son piyen, jh' l'ait vuse, hiér au sér, dans le noughé d'Arnes' Birolon : jh'ait copé maï de deux-cents âchet anveuc mon veursour ... Heu ! Jhe vous en dis pâ maï ! »

Quand quelqu'un lui demandait, après avoir pris de ses nouvelles : « Pleuvra-t-il, Milien ? Fera-t-il du vent ? Y aura-t-il de la sécheresse ? Quel temps fera-t-il ? », il répondait : « Heu ! Ce temps-là ... la lune est pleine, le l'ai vue hier au soir, dans le noyer d'Arnes' Birolon : j'ai coupé plus de deux cents vers de terre avec ma charrue ... Heu ! je ne vous en dis pas davantage ! »

Et le lend'main, qu'o l'ajjhe mouillé, seuché oub' fêt biâ, i-l' hûchet d'in âr savant : « Hein ! Qu'est-o que jhe vous avét déci ? ... ».

Et le lendemain, qu'il ait plu, séché ou fait beau, il criait d'un air savant : « Hein ! qu'est-ce que je vous avais dit ? ».

On aurait pu écrire : « **Mouillerat-ou, Milien ? Venterat-ou ? Seucherat-ou ? Qu'êt-ou qu'o frat ?** ». En tout cas, *thieû biton*, ses prédictions devraient contenter tout le monde. Il pourrait faire la météo à la télévision, aux actualités régionales !

O = ça, ce, c'

Le mot est utilisé quand on demande *le portement* à quelqu'un, quand on demande des nouvelles de sa santé, pour savoir comment il va. C'est une forme de politesse quand on rencontre quelqu'un qu'on connaît :

Moun émi ! Jh' nous sont pâ vu dépeû la dornière fouère de Saintes ! Va-t-ou ? (ou va-t-o ?)

Mon ami ! Nous ne nous sommes pas vus depuis la dernière foire de Saintes ! Ça va ?

Et l'ami en question répond, en principe :

O va châ p'tit !

Ou encore :

O va coum' o-l' ét m'né !

Ce qui signifie :

Ça va doucement ou ça va comme on fait aller !

Ce qui veut dire que ça ne va pas trop mal, et même que ça va bien. Il peut vous répondre aussi :

O-l' at été meû d'aut' cot ! O va pâ pianjh'ment !

Ça a été mieux autrefois ! Ça ne va pas fort !

Donc, ça ne va pas trop bien.

« O » est souvent utilisé pour les **expressions de la terre**, et nous n'avons pas, en français de pronom personnel pour le traduire. Voici des exemples :

O-I' encasse.

Le pied s'enfonce dans la terre humide.

O-I' égaille (l'égail est la rosée).

La terre brille sous la rosée.

O fagnasse.

La terre est détrempeée, elle devient de la boue.

« O » traduit également une **obligation**, la nécessité de faire quelque chose :

O-I' ét l' moument d' pianté la paurée.

C'est le moment de planter les poireaux.

O-I' ét pâ que jh' nous en-neuyont, maï o faut qu' jh'alont au tail.

Ce n'est pas que nous nous ennuyons, mais il faut qu'on aille travailler.

« O » est également utilisé pour décrire des **événements extraordinaires ou nouveaux** :

O-I' étet tout biant, o-I' avet dés euil thi teurleüsiant, o-I' apeurchet, o-I' apeurchet teurjhous : étet-ou ine ganipote ? O fazet poûr !

C'était tout blanc, ça avait des yeux qui brillaient, ça approchait, ça approchait toujours : était-ce un fantôme ? Ça faisait peur !

O belujhe, o fouit, o jhaspine, pi qu'ine grouée de canet.

Ça s'agite, ça court, ça babille, pire qu'une couvée de canetons (dit Cadet Coffinâ, retrouvant ses enfants au retour de la guerre).

Le Saintongeais aime bien cette forme impersonnelle, qui lui évite, par pudeur, de se mettre en avant. Ainsi, au lieu de dire ...

Vour érai-jhi ?

Où irai-je ?

il dira plus volontiers :

Vour faut-ou alé ?

Ennemi des déclarations tapageuses, le Saintongeais utilisera cette forme impersonnelle pour faire passer des messages. Ainsi, en s'adressant à l'héritier trop pressé, il dira ...

O faut pâ compté les eû dan l' thiu d' la poule !

ce qui est l'équivalent de : il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Parfois, « O » joue le rôle de **sujet apparent**, le vrai sujet se trouvant après le verbe. Voici une expression typiquement saintongeaise :

Si dés temps vous pâssét à Rouffiat, é moyét-vous là voure qu'o raste Cadet Bitounâ (Docteur Jean « La mérine à Nastasie »).

S'il vous arrive de passer à Rouffiac, demandez où habite Cadet Bitounâ.

Enfin écoutons Odette Comandon dans « Qu'é-t-ou qu'olé : in houme » (orthographe d'origine) :

Qu'in' houme é bon à reun, et qu' o-I' é reun de bon ... O vat, o vint, o fume et o vat au café ... o biague ...

Qu'un homme est bon à rien, et que ce n'est rien de bon ... ça va, ça vient, ça fume et ça va au café ... Ça blague ...

Avec Odette, c'est du sourire. Mais « o » peut aussi se charger de mépris :

Thiélés fame de la ville, o pâsse son temps à s' miré, se poumadé, se déjhobré, o s'rait s'ment pâ à minme de jhencé la piace oub' de mète in pot d' monjhette su la fiame !

Ces femmes de la ville, ça passe son temps à se regarder dans le miroir, à se pommader, à se laver, ça ne serait même pas capable de laver la pièce ou de mettre un pot de haricots sur la flamme !

Et Goulebenéze, à propos de l'automobile (orthographe d'origine) ...

Jhe zou ai vu passé coum' in vent,

O s'en allait, sans ch'vau ni jh'ment.

Je l'ai vu passer, ça filait comme le vent,

Ça s'en allait, sans avoir besoin d'un cheval ou d'une jument.

Tableau récapitulatif des pronoms personnels

Classement à partir des pronoms français

| Mot français | Fonction | Mot saintongeais | Exemples |
|--------------|--|------------------|--|
| Je | Sujet du verbe, première personne du singulier | Jhe | Jh' seût à Jhonzat. <i>Je suis à Jonzac.</i> |
| | Sujet du verbe, forme interrogative | Jhi | Seût-jhi-t-à Jhonzat ? <i>Suis-je à Jonzac ?</i> |
| Tu | Sujet du verbe, deuxième personne du singulier | Tu | Tu fet maî de brut que de maû. <i>Tu fais plus de bruit que de mal.</i> |
| Il | Sujet du verbe, troisième personne du singulier (masculin) | I, i-l' | I-l' at poûr de son vouézin. <i>Il a peur de son voisin.</i> I m' fet poûr ! <i>Il me fait peur !</i> |
| | Sujet du verbe, troisième personne du singulier (neutre) | O, o-l' | O mouille. <i>Il pleut.</i> O-l' at mouillé. <i>Il a plu.</i> |
| Elle | Sujet du verbe, troisième personne du singulier (féminin) | A, a-l' | A s'en vat à la fouère. <i>Elle va à la foire.</i> A-l' ét jholie. <i>Elle est jolie.</i> |
| | Sujet du verbe, troisième personne du singulier (féminin), forme interrogative | Èle | Vat-èle à la fouère ? <i>Va-t-elle à la foire ?</i> |
| | Pronom d'insistance | Lé | O-l' ét lé qui s'en vat. <i>C'est elle qui s'en va.</i> |
| Nous | Sujet du verbe, première personne du pluriel | Jhe | Jh' sont enfondu. <i>Nous sommes mouillés.</i> |
| | Sujet du verbe, première personne du pluriel, forme interrogative | Jhi | Sont-jhi arrivé ? <i>Sommes-nous arrivés ?</i> |
| | Pronom d'insistance | Nous aûte | O-l' ét nous aût' que jh' l'ont pianté. <i>C'est nous qui l'avons planté.</i> |
| | Complément direct ou indirect | Nous | I nous bireuillant. <i>Ils nous regardent.</i> |
| Vous | Sujet du verbe, deuxième personne du pluriel | Vous | Vous éte teurtou là ? <i>Vous êtes tous là ?</i> |
| | Pronom d'insistance | Vous aûte | Vous aût' avet fini d' vendanjhé ? <i>Vous avez fini de vendanger ?</i> |
| | Complément direct ou indirect | Vous | Jh' vous vouet, moun émit. <i>Je vous vois, mon ami.</i> |
| Ils | Sujet du verbe, troisième personne du pluriel (masculin) | i, i-l' | Et i peutuchiant ! <i>Et ils bavardaient !</i> |

| Mot français | Fonction | Mot saintongeais | Exemples |
|--------------|---|------------------|---|
| Elles | Sujet du verbe, troisième personne du pluriel (féminin) | A, a-l' | A-l' ajhidant leûs parent. <i>Elles aident leurs parents.</i> |
| | Pronom d'insistance | Zèle | Les drôleesses, zèle, allant à la messe. <i>Les filles, elles, vont à la messe.</i> |
| | Complément indirect | | Faût pâ que vous vous inquiétet d' zèle. <i>Il ne faut pas vous inquiéter d'elles.</i> |
| On | Sujet neutre | On | N'on zou dinret. <i>On le dirait.</i> |
| | | Jhe | Nous, jh' sont pâ d'accord. <i>Nous, on n'est pas d'accord.</i> |
| Me | Pronom complément | Me | O m' fet daû beun. <i>Ça me fait du bien.</i> |
| Te | Pronom complément | Te | Jh' te zou dinrai. <i>Je te le dirai.</i> |
| Se | Pronom réfléchi | Se | I s' battant. <i>Ils se battent.</i> |
| Y, en | Complément d'objet | Y, en | Dés sot coum' li, jh'en ait jhamai vu. <i>Des sots comme lui, je n'en ai jamais vus.</i> |
| Moi | Pronom d'insistance | Moué, mé | Moué (mé), jh' vât à la fouère. <i>Moi je vais à la foire.</i> |
| | Complément direct ou indirect | Me | Doune-me ta main. <i>Donne-moi ta main.</i> |
| Toi | Pronom d'insistance | Toué, té | Toué (té), t'é in chéti drôle. <i>Toi, tu es un malin.</i> |
| | Complément direct ou indirect | Te | Oûte-te d' là ! <i>Ote-toi de là !</i> |
| Soi | Pronom d'insistance | Li, nous | Châqu' d'in cheû li. <i>Chacun chez soi.</i> Vaut meû rasté cheû nous. <i>Il vaut mieux rester chez soi.</i> |
| Lui | Pronom d'insistance masculin | Li | Li ? I-l' ét le fi à Feurnand. <i>Lui ? C'est le fils de Fernand.</i> |
| | Complément indirect masculin ou féminin | Zi, Yi | Doune-zi la main ou doune-yi la main. <i>Donne-lui la main.</i> |

| Mot français | Fonction | Mot saintongeais | Exemples |
|--------------|----------------------------|------------------|---|
| Eux | Pronom d'insistance | Zeû | Les Monsieur, zeû, avant pyin d'éthiu. <i>Les Messieurs, eux, ont plein de sous.</i> |
| Le | Complément direct masculin | Le | Vous le qu'neûsset pâ ? <i>Vous ne le connaissez pas ?</i> |
| | Complément direct neutre | Lou | Foutet-lou en prison ! <i>Mettez-le en prison !</i> |
| La | Complément direct féminin | Zou | Goûte-zou. <i>Goûte-le.</i> |
| | | La | Vous la qu'neûsset pâ ? <i>Vous ne la connaissez pas ?</i> |
| Leur | Complément indirect | Leûs | O faurait leûs copé l' lignou. <i>Il faudrait leur couper le « lignou ».</i> |

Tableau récapitulatif des pronoms personnels

Classement à partir des pronoms saintongeais

| Mot saintongeais | Fonction | Mot français | Exemples |
|------------------|--|--------------|--|
| Jhe | Sujet du verbe, première personne du singulier | Je | Jh' seût à Jhonzat. <i>Je suis à Jonzac.</i> |
| | Sujet du verbe, première personne du pluriel | Nous | Jhe sont enfondu. <i>Nous sommes mouillés.</i> |
| Jhi | Sujet du verbe, première personne du singulier, forme interrogative | Je | Seût-jhi-t-à Jhonzat ? <i>Suis-je à Jonzac ?</i> |
| | Sujet du verbe, première personne du pluriel, forme interrogative | Nous | Sont-jhi arrivé ? <i>Sommes-nous arrivés ?</i> |
| Tu | Sujet du verbe, deuxième personne du singulier | Tu | Tu fet maî de brut que de maû. <i>Tu fais plus de bruit que de mal.</i> |
| I, i-l' | Sujet du verbe, troisième personne du singulier (masculin) | Il | I-l' at poûr de son vouézin. <i>Il a peur de son voisin.</i> |
| | Sujet du verbe, troisième personne du pluriel (masculin) | Ils | Et i peutuchiant ! <i>Et ils bavardaient.</i> |
| A, a-l' | Sujet du verbe, troisième personne du singulier (féminin) | Elle | A s'en vat à la fouère. <i>Elle va à la foire.</i> |
| | Sujet du verbe, troisième personne du pluriel (féminin) | Elles | A-l' ajhidant zeû parent. <i>Elles aident leurs parents.</i> |
| Èle | Sujet du verbe, troisième personne du singulier (féminin), forme interrogative | Elle | Vat-èle à la fouère ? <i>Va-t-elle à la foire ?</i> |
| Le | Complément direct masculin | Le | Vous le qu'neusset pâ ? <i>Vous ne le connaissez pas ?</i> |
| La | Complément direct féminin | La | Vous la qu'neusset pâ ? <i>Vous ne la connaissez pas ?</i> |
| Li | Pronom d'insistance, masculin singulier | Lui | Li ? I-l' ét l' fî à Feurnand. <i>Lui ? C'est le fils de Fernand.</i> |
| | Pronom d'insistance | Soi | Châqu' d'in cheû li. <i>Chacun chez soi.</i> |
| Lé | Pronom d'insistance féminin singulier | Elle | O-l' ét lé qui s'en vat. <i>C'est elle qui s'en va.</i> |

| Mot saintongeais | Fonction | Mot français | Exemples |
|------------------|--|--------------|--|
| Leûs | Complément indirect pluriel | Leur | O fauret leûs copé l' lignou. <i>Il faudrait leur couper le « lignou ».</i> |
| Lou | Complément direct masculin | Le | Foutet-lou en prison ! <i>Mettez-le en prison.</i> |
| Me | Pronom complément | Me | O m' fet daû beun. <i>Ça me fait du bien.</i> |
| | Complément direct ou indirect | Moi | Doune-me ta main. <i>Donne-moi la main.</i> |
| Te | Pronom complément | Te | Jh' te zou dirai. <i>Je te le dirai.</i> |
| | Complément direct ou indirect | Toi | Oûte-te d' là ! <i>Ote-toi de là !</i> |
| Se | Pronom réfléchi | Se | I s' battant. <i>Ils se battent.</i> |
| Moué, mé | Pronom d'insistance | Moi | Moué (mé), jh' vât à la fouère. <i>Moi je vais à la foire.</i> |
| Toué, té | Pronom d'insistance | Toi | Toué (té), t'é in chéti drôle. <i>Toi tu es un malin.</i> |
| Nous | Complément direct ou indirect | Nous | I nous bireuillant. <i>Ils nous regardent.</i> |
| | Pronom neutre | On | Nous, jh' sont pâ d'accord. <i>Nous, on n'est pas d'accord.</i> |
| | Pronom d'insistance | Soi | Vaut meû rasté cheû nous. <i>Il vaut mieux rester chez soi.</i> |
| Nous aûte | Pronom d'insistance | Nous | O-l' ét nous aût' que jh' l'ont pianté. <i>C'est nous qui l'avons planté.</i> |
| Vous | Sujet du verbe, deuxième personne du pluriel | Vous | Vous éte teurtou là ? <i>Vous êtes tous là ?</i> |
| | Complément direct ou indirect | | Jh' vous vouet, moun émit. <i>Je vous vois, mon ami.</i> |
| Vous aûte | Pronom d'insistance | Vous | Vous aût' avet fini d' vendanjhé ? <i>Vous avez fini de vendanger ?</i> |
| O, o-l' | Sujet du verbe, troisième personne du singulier (neutre) | Il | O mouille. <i>Il pleut.</i> O-l' at mouillé. <i>Il a plu.</i> |

| Mot saintonguais | Fonction | Mot français | Exemples |
|------------------|-------------------------------------|--------------|--|
| On | Sujet neutre | On | N'on zou dinret. <i>On le dirait.</i> |
| Zeû | Pronom d'insistance | Eux | Lés Monsieur, zeû, avant pyin d'éthiu. <i>Les Messieurs, eux, ont plein de sous.</i> |
| Zèle | Pronom d'insistance féminin pluriel | Elles | Lés drôlesse, zèle, alant à la messe. <i>Les filles, elles, vont à la messe.</i> |
| Zi, Yi | Complément indirect neutre | Lui | Doune-zi la main ou doune-yi la main. <i>Donne-lui la main.</i> |
| Zou | Complément direct neutre | Le | Goûte-zou. <i>Goûte-le.</i> |
| Y, en | Complément d'objet | Y, en | Dés sot coum' li, jh'en ai jhamai vu. <i>Des sots comme lui, je n'en ai jamais vus.</i> |

Chapitre 6

Les adjectifs et les pronoms possessifs

Michèle, René et Pierre

[Cliquez pour voir la vidéo : Grammaire saintongaise : les possessifs](#)

Les adjectifs possessifs

1) Au singulier

Voici la liste des adjectifs possessifs français, lorsque **le bien possédé est unique** :

Mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur

Mon, ton, son, ma, ta, sa

En patois, il faut distinguer si l'adjectif est placé devant une consonne ou devant une voyelle ou un « h ».

Devant une consonne, l'écriture et la prononciation sont identiques à celles du français :

Mon mur s'ét ébouillé (ou s'at ébouillé).

Mon mur s'est effondré.

Ton jhilet ét pâ paté.

Ton gilet n'est pas boutonné.

Son siâ ét pâ pyin.

Son seau n'est pas plein.

Ma beurjhouése ét cheû la vouésine.

Ma femme est chez la voisine.

Ta forche ét peté.

Ta fourche est cassée.

Sa nore ét jholie.

Sa belle-fille est jolie.

Devant une voyelle ou un « h », alors que le français emploie toujours l'adjectif masculin, même devant un nom féminin (mon amie, ton affaire ...), le patois utilise les adjectifs **moune, toune, soune**, pour les deux genres.

Moune émi (ou moune émie) jhe sont rendu.

Mon ami (ou mon amie) nous sommes arrivés.

Prête-me **toune** hacherâ.

Prête-moi ta hachette.

Soune égnon l'at fet braillé.

Son oignon l'a fait pleurer.

Ajoutons que l'adjectif possessif peut être renforcé par le pronom personnel précédé de la préposition « à » :

O-l'ét moune avi à moué, et jh'ait rason !

C'est mon opinion à moi, et j'ai raison (la discussion est close !).

Notre, votre

Ces adjectifs possessifs sont utilisés lorsqu'il y a **un seul objet possédé par plusieurs personnes**.
En patois : **noute, voute**. Voici plusieurs exemples :

Noute fi vat s'acoubié bintou.

Notre fils va bientôt se marier.

Voute cheveu a manjhé mon garouil.

Votre cheval a mangé mon maïs.

Voute peut être également un adjectif « de politesse » :

Monsieû l' Mâre, voute iorte ét dan la mairerie, et la mairerie ét formée.

Monsieur le Maire, votre écharpe est dans la mairie, et la mairie est fermée.

Leur

Pour traduire l'adjectif « leur », certains auteurs hésitent et ont hésité entre « zeû » et « leû ». Doit-on dire :

I-l' avant manjhé toute **zeû** benasse, ou toute **leû** benasse ?

Goulebenéze lui-même emploie tantôt l'un tantôt l'autre. Or, en français, il n'y a qu'un seul mot. Pourquoi en patois devrait-il y avoir deux mots, au bon vouloir des auteurs ?

Nous avons pris le parti du **leû**, zeû étant la traduction du pronom personnel « eux ». Nous sommes même allés plus loin, en mettant un « s » à « leû ». **Leûs** sera donc invariable, au singulier comme au pluriel, dans la mesure où la liaison en Z doit être faite lorsque l'objet possédé commence par une voyelle, qu'il soit au singulier ou au pluriel :

I-l' avant vendu **leûs** oueille, i n'en aviant pu qu'ine.

Ils ont vendu leur brebis, ils n'en avaient plus qu'une.

2) Au pluriel

Mes, tes, ses, nos, vos, leurs

Dans ce cas, **plusieurs objets sont possédés**, par une ou plusieurs personnes.

En saintongeais, on utilise : **Més, tés, sés, nous, vous, leûs**.

Més ch'vau avant bâzi.

Mes chevaux sont morts.

Jh' m'en vât gravé su **tés** épale.

Je vais monter sur tes épaules.

I rabale **sés** bot.

Il traîne ses sabots.

Jh'alont métivé **nous** bié.

Nous allons moissonner nos blés.

Vous vouézin sont-i invité à la noce ?

Vos voisins sont-ils invités à la noce ?

Leûs cheun arrétant pâ d' jhappé.

Leurs chiens ne font qu'aboyer.

Les pronoms possessifs

Il n'y a pas mieux qu'un tableau pour expliquer la concordance des pronoms possessifs entre le français et le saintongeais :

| Singulier | | Pluriel | |
|--------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------------|
| Français | Saintongeais | Français | Saintongeais |
| Le mien, la mienne | Le meune, la meune | Les miens, les miennes | Lés meunes, lés meunes |
| Le tien, la tienne | Le teune, la teune | Les tiens, les tiennes | Lés teunes, lés teunes |
| Le sien, la sienne | Le seune, la seune | Les siens, les siennes | Lés seunes, lés seunes |
| Le nôtre, la nôtre | Le noute, la noute | Les nôtres | Lés noutes, |
| Le vôtre, la vôtre | Le voute, la voute | Les vôtres | Lés voutes |
| Le leur, la leur | | Les leurs | |

Voici quelques exemples :

Thieû cheun, o-l'ét I' **meune**.

Ce chien, c'est le mien.

À la teune, René !

A la tienne, René !

Touche pâ à thieû dail, o-l'ét l' **seune**.

Ne touche pas à cette faux, c'est la sienne.

Voute benasse ét bin pu grouse que **la route**.

Votre patrimoine est bien plus important que le nôtre.

Faurat athiulli in aût' bistrau, **le route** s'en vat à la Saint Michaû.

Il faudra engager un autre domestique, le nôtre s'en va à la Saint Michel.

Thiélés drôle, ét-ou **lés teunes** ? I s' portant beun, i manjheant pâ qu' dés borde.

Ces enfants, ce sont les tiens ? Ils se portent bien, ils ne mangent pas que des arêtes (expression saintongeaise).

Charly Grenon ajoute que son grand-père, de quatre ans l'aîné de Goulebenéze, au lieu de dire « le teune, la teune, les teunes, les seunes » disait : **le ton, la toune, lés tons, lés tounes, le son, la soune, lés sons, lés sounes**.

Ces formes se retrouvent dans nombre de vieux textes du cœur de Saintonge, comme « Le Carthéjime » d'Évarisse des Pibiâs (E. Peneau) en 1897.

Jh'ai appoué mon pied su l' **son**,

Jhe nous sons aimés tous deux

En manjhant des trip' de boeu !

(Goulebenéze, « Ma Nastasie »)

J'ai appuyé son pied sur le sien

On s'est aimé tous les deux

En mangeant des tripes de bœuf !

Tu me piâi, jh' te piâi, jh' nous piâizons,

Mes biés aboutant su les tons.

(Goulebenéze, « Pusqu'o cadre »)

Tu me plais, je te plais, nous nous plaisons,

Ton champ de blé touche au mien.

Le leur, la leur, les leurs n'ont pas de traduction littérale en patois. Il y aura une autre tournure de phrase.

Par exemple, pour traduire :

Cette chèvre, c'est la leur.

On dira :

Thièle bique, a-l' ét à zeû.

Tableau récapitulatif des pronoms et adjectifs possessifs

| Mot français | Fonction | Mot saintongeais | Exemples |
|--------------|---|------------------|--|
| Mon | Adjectif possessif masculin | Mon | Mon mur s'êt ébouillé. <i>Mon mur s'est effondré.</i> |
| | Adjectif possessif devant une voyelle ou un h | Moune | Moune émi (ou moune émie) jh' sont rendu. <i>Mon ami (ou mon amie) nous sommes arrivés.</i> |
| Ton | Adjectif possessif masculin | Ton | Ton jhilet ét pâ paté. <i>Ton gilet n'est pas boutonné.</i> |
| | Adjectif possessif devant une voyelle ou un h | Toune | Prête-me toune hacherâ. <i>Prête-moi ta hachette.</i> |
| Son | Adjectif possessif masculin | Son | Son siâ ét pâ pyin. <i>Son seau n'est pas plein.</i> |
| | Adjectif possessif devant une voyelle ou un h | Soune | Soune égnon l'at fet braillé. <i>Son oignon l'a fait pleurer.</i> |
| Ma | Adjectif possessif féminin | Ma | Ma beurjhouése ét cheû la vouésine. <i>Ma femme est chez la voisine.</i> |
| Ta | Adjectif possessif féminin | Ta | Ta forche ét peté. <i>Ta fourche est cassée.</i> |
| Sa | Adjectif possessif féminin | Sa | Sa nore ét jholie. <i>Sa belle-fille est jolie.</i> |
| Notre | Adjectif possessif (un objet possédé par plusieurs personnes) | Noute | Noute fi va s'acoubié bintout. <i>Notre fils va bientôt se marier.</i> |
| Votre | Adjectif possessif (un objet possédé par plusieurs personnes) | Voute | Voute cheveu at manjhé mon garouil. <i>Votre cheval a mangé mon maïs.</i> |
| Leur | Adjectif possessif (un objet possédé par plusieurs personnes) | Leûs | I-l' avant vendu leûs ouëille. <i>Ils ont vendu leur brebis.</i> |
| Mes | Adjectif possessif pluriel | Més | Més ch'vau avant bâzi. <i>Mes chevaux sont morts.</i> |
| Tes | Adjectif possessif pluriel | Tés | Jh' m'en vât gravé su tés épale. <i>Je vais monter sur tes épaules.</i> |
| Ses | Adjectif possessif pluriel | Sés | I rabale sés bot. Il traîne ses sabots. |

| Mot français | Fonction | Mot saintongeais | Exemples |
|---|----------------------------|--|--|
| Nos | Adjectif possessif pluriel | Nous | Jh'alont métivité nous bié. <i>Nous allons moissonner nos blés.</i> |
| Vos | Adjectif possessif pluriel | Vous | Vous vouézin sont-i invité à la noce ? <i>Vos voisins sont-ils invités à la noce ?</i> |
| Leurs | Adjectif possessif pluriel | Leûs | Leûs cheun arrêtant pâ d' jhappé. <i>Leurs chiens ne font qu'aboyer.</i> |
| Le mien, la mienne, les miens, les miennes | Pronom possessif | Le meune, la meune, lés meunes | Thieû cheun, o-l'ét l' meune. <i>Ce chien, c'est le mien.</i> Touche pâ à thiélés poume, o-l'ét lés meunes. <i>Ne touche pas à ces pommes, ce sont les miennes.</i> |
| Le tien, la tienne, les tiens, les tiennes | Pronom possessif | Le teune, la teune, lés teunes Le ton, la toune, lés tons, lés tounes | À la teune, René ! <i>A la tienne, René !</i> Thiélés drôle, ét-ou lés tons ? <i>Ces enfants, ce sont les tiens ?</i> |
| Le sien, la sienne, les siens, les siennes | Pronom possessif | Le seune, la seune, lés seunes Le son, la soune, lés sons, lés sounes | Touche pâ à thieû dail, o-l'ét l' seune. <i>Ne touche pas à cette faux, c'est la sienne.</i> Jh'ai appoué mon pied su l' son. <i>J'ai appuyé mon pied sur le sien.</i> |
| Le nôtre, la nôtre, les nôtres | Pronom possessif | Le noute, la noute, lés noutes | Faurat athiulli in aût' bistrau, le noute s'en vat à la Saint Michâ. <i>Il faudra engager un autre domestique, le nôtre s'en va à la Saint Michel.</i> Voute benasse ét bin pu grouse que la noute. <i>Votre patrimoine est bien plus important que le nôtre.</i> |
| Le vôtre, la vôtre, les vôtres | Pronom possessif | Le voute, la voute, lés voutes | Jh' vous rends thieû dail o-l'ét l' voute. <i>Je vous rends cette faux, c'est la vôtre.</i> |
| Le leur, la leur, les leurs | | Pas d'équivalence | |

À suivre ...